

## **DEC151671DR04**

Décision portant nomination de M. Hervé MARTIN, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR3685 intitulée *Nanosciences et innovation pour les matériaux, la biomédecine et l'énergie*

**LE PRESIDENT,**

**Vu** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

**Vu** la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

**Vu** la décision DEC142120DGDS portant création, à compter du 01/01/2015, de l'unité n° UMR3685 intitulée Nanosciences et innovation pour les matériaux, la biomédecine et l'énergie, dont le Directeur est Monsieur Serge PALACIN ;

**Vu** l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Ile-de-France Sud ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Hervé MARTIN, Ingénieur de recherche 1ère classe, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR3685 à compter du 15/07/2015.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 15 juillet 2015

Pour le président et par délégation,  
le Directeur d'unité  
Serge PALACIN